

Usagers

La Clinique Bonneveine propose une prise en soins complète des personnes handicapées

Publié le 04/07/24 -

11h44



La Clinique Bonneveine à Marseille expérimente dans le cadre de l'article 51 une démarche complète de prise en soins somatique des personnes en situation de handicap. Elle intègre les traditionnels Handi-consult et Handi-dents, en passant par une équipe mobile, des hospitalisations de jour, de la télémédecine et une unité d'hospitalisation dédiée.

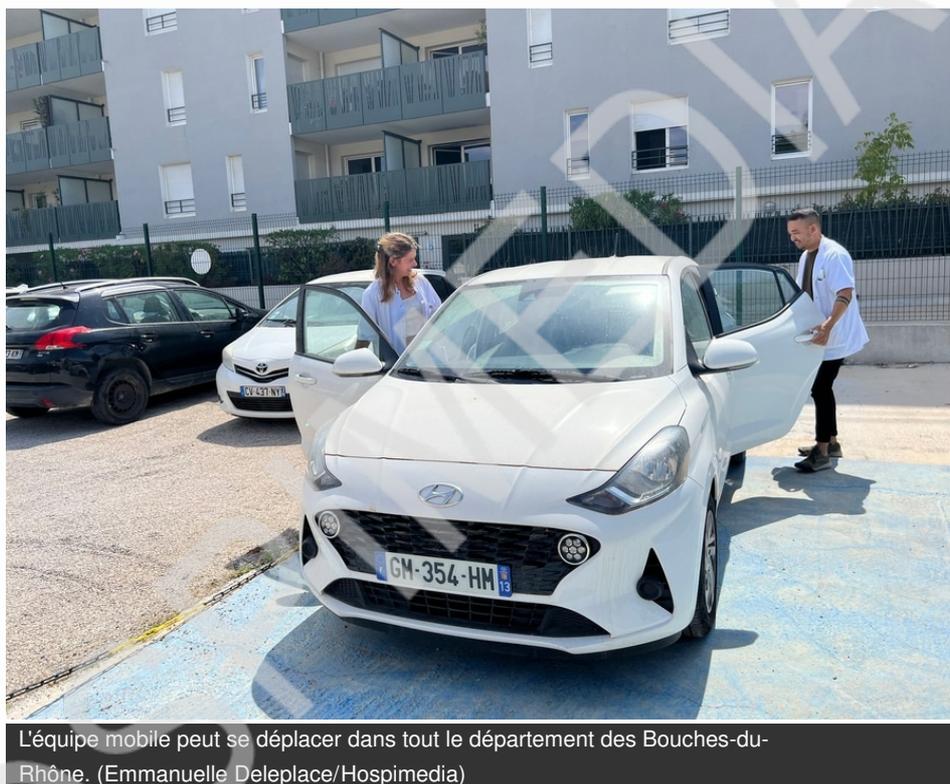


L'équipe soignante de la clinique se déplace si besoin dans les établissements médico-sociaux. (Emmanuelle Deleplace/Hospimedia)

Les locaux n'ont rien de luxueux. Handi-consult est installé dans un Algeco et l'unité d'hospitalisation a été aménagée dans les locaux historiques de l'ancienne clinique mutualiste Bonneveine à Marseille (Bouches-du-Rhône) reprise par le groupe Avec. La clinique est installée dans un quartier verdoyant mais éloigné du centre-ville. Pourtant, Fabrice Julien, le directeur, n'a aucun mal à recruter. L'héliotropisme n'est pas la seule raison. Ce qui séduit les professionnels c'est le projet : une filière de soins dédiée aux personnes en situation de handicap.

Les soignants s'adaptent aux patients

"Ici ce n'est pas le patient qui s'adapte au système de soins mais nous qui nous adaptons au patient et ça change tout dans la démarche", explique Joséphine Roux, cadre de santé. Alors que beaucoup de soignants ont l'impression de courir après le temps, la Dr Bérangère Tanière n'aura vu que quatre patients sur cette journée du 25 juin, trois dans le cadre d'hospitalisations de jour et un au sein de son institut médico-éducatif (IME).



Nicolas Huynh, infirmier de coordination (Idec) est au volant, Bérangère Tanière joue les copilotes. À eux deux, ils forment l'équipe mobile du jour. À la demande des professionnels de l'institut, inquiets par la perte de poids récente d'un jeune de 22 ans, autiste non verbal, ils vont le rencontrer dans son environnement naturel. "Nous nous rendons soit dans des établissements médico-sociaux, soit au domicile des personnes. En plus de voir les patients dans leur environnement, nous pouvons échanger avec les aidants professionnels ou familiaux qui sont des partenaires précieux de la démarche de soin", précise Bérangère Tanière.

Karima Guezouli, éducatrice, connaît ce jeune depuis plus de quinze ans. Sa simple présence, sa capacité à interpréter toute la communication non verbale vont aider Bérangère Tanière à procéder à

l'auscultation. La généraliste ne peut déterminer lors de cette simple consultation quelle est l'origine de la perte de poids. Mais, au vu du dossier médical, des antécédents, elle va prescrire les examens complémentaires à réaliser lors d'une journée d'hospitalisation de jour où elle retrouvera le jeune en compagnie de Nicolas Huynh.

Une centaine de professionnels impliquée

C'est au début des années 2010 que la Clinique Bonneveine a orienté une partie de son activité en direction des personnes en situation de handicap : consultations médicales et dentaires dédiées, hôpital de jour... Mais c'est avec l'expérimentation dans le cadre de l'article 51 que le projet a pris une nouvelle dimension en 2023. *"Quand je suis arrivé en avril 2022, le pôle Handi-Bonneveine c'était une psychomotricienne, un médecin à mi-temps, une vacation de dentiste et moi"*, se souvient Nicolas Huynh.



Créée en 1927, la Clinique Bonneveine a orienté son nouveau projet d'établissement vers la prise en charge des personnes vulnérables et en particulier celles en situation de handicap. (Emmanuelle Deleplace/Hospimedia)

Aujourd'hui, le pôle compte cinq généralistes, des infirmiers, des Idec, des infirmiers en pratique avancée, des aides-soignants, des secrétaires, des accompagnateurs éducatifs et sociaux, des psychologues, une diététicienne, une assistante sociale et un éducateur sportif à temps plein.

Interviennent également à temps partiel un psychiatre, un algologue, un médecin de médecine physique et réadaptation, une dentiste, un phoniatre, un ostéopathe, des orthophonistes, des kinésithérapeutes, des ergothérapeutes et des psychomotriciens.



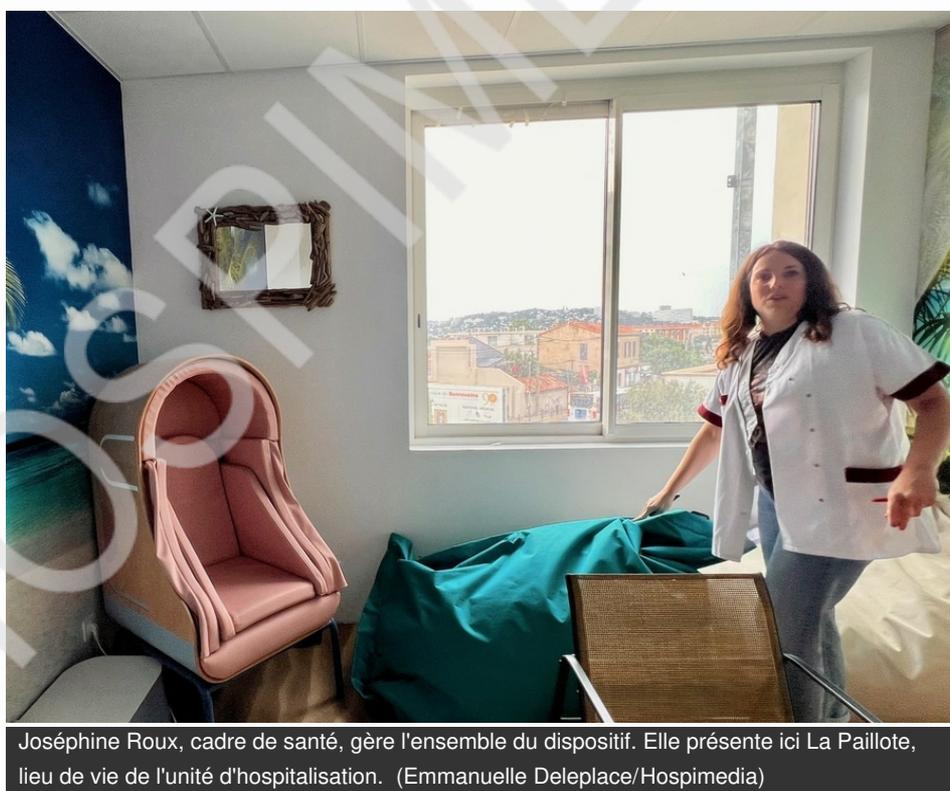
"Nous pouvons faire appel à l'ensemble des spécialistes de la clinique qui ont été sensibilisés à l'accueil du patient handicapé. Je pense que nous sommes un des rares établissements de santé ayant une activité de médecine, de chirurgie, d'obstétrique et d'odontologie (MCO) à travailler avec des rééducateurs", commente Fabrice Julien. Au-delà des hospitalisations de jour qui permettent de proposer un check-up complet en un temps record, des hôpitaux de jour spécifiques sur les thèmes de troubles fonctionnels ORL, de la déglutition, de la douleur et bientôt de l'obésité sont également proposés.

Une unité d'hospitalisation dédiée

En septembre 2023, la Clinique Bonneveine a ajouté à son arsenal une unité d'hospitalisation baptisée Handi-hospit. Elle est composée de huit lits qui permettent des prises en charge complexes, de manière adaptée et centrée sur la personne. Cet accompagnement s'adresse aux patients notamment

en rupture de soins afin de réaliser des hospitalisations en médecine, en chirurgie et en soins médicaux et de réadaptation.

Mandie Guérin, aide-soignante, a fait l'ouverture. Deux mois après, elle était blessée par une patiente. Après un mois d'arrêt de travail, elle n'a pourtant pas hésité à revenir dans le service. *"Ici c'est une approche du métier très enrichissante. Nous travaillons vraiment en équipe, nous nous réajustons en permanence* (ce qui a été le cas pour les protocoles de prise en charge après son accident de travail) *. Les patients nous apprennent beaucoup. Nous avons des échecs bien sûr mais aussi de belles réussites"*, commente-t-elle. Elle sourit, malgré la difficulté du moment pour l'équipe car un des patients est en fin de vie.



Les soignants ont appris avec les patients mais aussi avec les établissements médico-sociaux qui sont devenus leurs partenaires au quotidien. *"Nous avons travaillé avec eux le projet Handi-hospit. Ce sont eux qui nous ont expliqué l'importance de prévoir un lieu de vie en plus des chambres"*, précise Joséphine Roux. Équipée du fauteuil à étreindre Oto, très apprécié des patients autistes, de jeux de

société et de matériels d'apaisement sensoriel, La Paillote est devenue le véritable centre névralgique de l'unité.

Un jeu gagnant-gagnant avec le médico-social

Si le secteur médico-social a aidé la Clinique Bonneveine à construire des prises en charge les plus adaptées, la clinique aide quant à elle le secteur médico-social à maintenir des accompagnements de qualité. Ainsi elle a pris en charge en hospitalisation de jour un usager qui était devenu trop compliqué à gérer par sa structure. Cette dernière a détaché un éducateur à la clinique durant ce séjour de répit. La Clinique Bonneveine a également détaché du personnel dans une maison d'accueil spécialisée qui risquait la fermeture après le départ d'une infirmière, le temps que l'établissement réussisse à recruter.

Du concept à une généralisation

S'ils étaient tous volontaires, aucun des professionnels rencontrés n'était formé à la prise en charge spécifique du handicap au préalable. Le volet formation est donc un élément important du projet. Pour compléter son offre, la Clinique Bonneveine a obtenu dans le cadre du projet régional de santé la possibilité d'installer un scanner qui pourra servir à l'ensemble de la clinique mais dont l'autorisation a été conditionnée par cette prise en charge spécifique des personnes en situation de handicap. Enfin, pour proposer une prise en charge après l'hospitalisation, l'établissement souhaite créer un service polyvalent d'aide et de soins à domicile ou conventionner avec des structures existantes.



Les aidants, professionnels ou familiaux, sont des alliés indispensables des consultations tant en établissement médico-social qu'à la clinique. (Emmanuelle Deleplace/Hospimedia)

"Nous avons fait la preuve du concept et de l'utilité de cette filière complète de prise en soins, nous pourrions négocier sa pérennité avec l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur. Si nous avons déposé un article 51, c'est vraiment parce que nous sommes persuadés qu'une telle organisation qui répond à un besoin de santé non couvert peut être dupliquée", commente Fabrice Julien. Il réfléchit avec son équipe à une modalité de financement d'un supplément journalier pour les hospitalisations en fonction de la complexité de la prise en charge à l'image de la cotation du score de gravité simplifié.

Emmanuelle Deleplace, à Marseille

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>